

ADMINISTRATION COMMUNALE
Place d'Amougies 2
7750 MONT DE L'ENCLUS
Tél. 069/76.82.63
Fax. 069/76.97.82
Cpt : CCB 091-0003973-25

Site : <http://www.montdelenclus.be>
e-mail info@montdelenclus.be

REUNION CITOYENNE - 23 OCTOBRE 2009

Rues concernées : Chemin de la Courbe, Rue Quesnoy, Grand Chemin, Chemin d'Hollaye, Chemin du Harby, Haut Chemin, Chemin de Maffles, Marais du Pré, Chemin du Moulin, Ocheroeulx, Place d'Anseroeul.

Présents : Monsieur Bourdeaud'Huy Jean Pierre, Bourgmestre
Madame De Paoli Nathalie, employée

Les réunions citoyennes organisées sur la commune de Mont de l'Enclus, ont pour but de mettre en évidence dans un premier temps l'ensemble de ce qui a déjà été réalisé jusqu'à présent et en second lieu, la prise en considération des souhaits de la population dans la mesure de nos moyens en poursuivant le travail effectué.

1) Voiries communales

En 2008, la réfection des rues du Trieu, Chapelles et Champs à Russeignies a été réalisée pour un montant approximatif de 150.000 €, dépense sur fonds propres de la commune.

Pour 2009, la rénovation des rues Bas Rejet et Vieille Motte est quasiment terminée, un enduisage de finition sera effectué lorsque les conditions climatiques le permettront.

Les projets 2010 seront concentrés sur l'amélioration des rues des Courbes et éventuellement Enclus du Bas et Rivage à Orroir.

La bonne gestion des finances actuellement nous permet d'effectuer de nombreux travaux même sans l'aide de subsides.

Les subsides auparavant obtenus au Fédéral et à la Région Wallonne se font de plus en plus rares, du fait de la crise mais nous sommes heureux d'avoir pu préserver depuis plusieurs années le même niveau de taxation.

2) Problématiques des inondations

Actuellement deux zones à risques sont répertoriées :

- La Rue Profondrieux : c'est la deuxième dépense la plus conséquente que la commune ait connue, l'enveloppe budgétaire est estimée à 750.000 €. Ce phénomène est apparu suite aux travaux de la Rue du Renard. Les eaux ont été déviées vers les canalisations en descendant vers Orroir,
- La Rue Marais du Pré : depuis peu épargnée, mais il faut rester vigilant face à ce phénomène. Une dépense est déjà estimée à 350.000 €, à cela il faut rajouter les frais d'études. Le Conseil Communal a mandaté dernièrement l'intercommunale Ipalle pour l'étude technique du dossier afin d'équiper la voirie de conduites d'eau plus adaptées, de plus l'enveloppe budgétaire pour la révision du réseau d'égouttage à la Route Provinciale est également estimée à 350.000 €.

3) Agriculture

Pour parer aux problèmes liés aux inondations, la commune envisage de prévoir un règlement destiné à fixer des mesures conservatrices de l'environnement et éviter les coulées de boues sur les voiries.

Dans notre cas, nombre de parcelles se situent en pente, d'où l'écoulement de boues lors de fortes pluies, provoquant les inondations.

En imposant le sens des sillons des cultures, cela pourrait permettre de ralentir les eaux de pluies abondantes. Les agriculteurs concernés se verront indemnisés. Cette dépense sera compensée par l'annulation de frais tels que ceux des entreprises de nettoyage, du service incendie...

4) Plan de circulation

Première constatation en ligne, la vitesse toujours très excessive dans les villages.

Le plan initial de circulation n'était plus adapté aux endroits actuels, des zones d'habitations se sont développées.

Le règlement existant est remis à jour régulièrement.

Des zones de limitation de vitesse ont été créées par la pose de panneaux, le placement de chicanes, des contrôles supplémentaires ont été effectués par la Zone du Val de l'Escaut :

- 3400 contrôles répertoriés dernièrement
- 1/7 des véhicules en dépassement de vitesse
- dont 1/13 des procès verbaux de dépassement de vitesse uniquement à la Route Provinciale
- et ce malgré une marge de vitesse de + 10%

Il est à noter que les recettes des procès-verbaux sont uniquement destinées au Fédéral.

En ce qui concerne les quads, motos, ils se sont vus interdire les sentiers, chemins de terre... Une action de sensibilisation est effectuée dans un premier temps, ensuite il y a verbalisation.

5) Entretien général de la commune

Nous avons reçu un courrier du Mr Lutgen, Ministre de l'Environnement, nous signalant que nous sommes une des communes de la Région Wallonne les mieux entretenue et ce parmi 250 communes répertoriées.

La commune a doté récemment le service voirie de moyens techniques supplémentaires tels que tracteurs, benne, remorque... afin d'effectuer le travail dans de meilleures conditions.

Pour 2010, une opération propreté publique sera lancée grâce à l'acquisition de cinq filets à cannettes qui seront placés à certains endroits stratégiques de passage de VTT, randonneurs... Ce procédé sera vérifié sur une période test afin de doter à court terme d'autres endroits.

6) Opération villages fleuris

La commune a effectué un effort financier pour améliorer l'embellissement des villages par l'acquisition de bacs à fleurs publics agrémentés de fleurs cet été. La commune voudrait faire partie des communes les plus fleuries de la région wallonne.

Début 2010, un investissement supplémentaire sera prévu.

7) Bibliothèque communale

Le dossier de création d'une nouvelle bibliothèque communale devrait aboutir pour juin 2010. L'achat du bâtiment (ancienne maison Fleurquin), les travaux de rénovation sont de l'ordre de 380.000 € subsidiés de moitié.

Dès que la bibliothèque sera opérationnelle des actions seront menées afin d'augmenter le nombre d'affiliés et élargir ce centre d'intérêt public par la création de diverses activités telles que l'achat de livres à gros caractères destinés aux personnes âgées, d'organiser des thèmes de lecture en fonction des saisons, etc.

8) Informatique

Actuellement des cours gratuits sont organisés à la commune afin de familiariser la population (jeunes et moins jeunes) à cet outil de société.

Elle permet aux personnes d'apprendre, connaître et se perfectionner avec ce moyen technique de plus en plus présent dans nos vies.

9) Installation du gaz sur l'entité

L'installation des conduites de gaz sur l'entité de Mont de l'Enclus est une opération prise en charge par la société Eandis.

La commune a donné son accord sur ce projet afin d'apporter aux citoyens un plus grand confort pour l'avenir au cas où les autres alternatives de chauffage seraient plus onéreuses.

10) Espace - multisports

La rénovation du terrain de tennis est finalisée. Un règlement a été voté afin de limiter l'accès prioritairement aux enfants et citoyens de la commune.

Un espace multisports et un skate parc ont été créés à la rue Adolphe Delacroix à Amougies près du terrain de tennis et de football.

Dans l'avenir il faudra agrémenter ces infrastructures d'une buvette.

11) Bâtiment de l'ancienne école d'Amougies

Plusieurs promoteurs se sont déplacés et ont proposé des projets.

Un dossier a tout particulièrement retenu notre attention, celui de la création sur le site de petites habitations destinées aux personnes âgées tout en bénéficiant de l'utilisation de l'infrastructure existante comme cafétéria, lieux divers ...

Malheureusement, à cause de la crise actuelle sans compter le coût élevé lié à l'achat, les frais de notaire et le désamiantage ont ralenti tout projet d'avenir.

Pour le moment l'amiante ne présente aucun risque en l'état mais lors de travaux cela deviendrait dangereux, nous devons par conséquent rester vigilant à ce niveau.

12) Aérodrome d'Amougies

Deux permis ont été sollicités : - 1 pour les ULM expirant en 2028
- 1 pour les avions et hélicoptères.

Ce dernier a été octroyé, suspendu, soumis à un recours de la part du gérant et est actuellement annulé par le Ministre Lutgen.

Le Ministre estime que cette activité ne correspond pas au cadre environnemental de notre région. Il suggère une alternative vers un centre de vacances.

Les nuisances d'un tourisme en masse serait peut-être tout aussi nocives pour notre environnement.

La parole est maintenant donnée à l'assemblée.

- Plusieurs remarques sont liées à la problématique de la vitesse à la Place d'Anseroeul

Ces remarques seront prises en considération.

Toutes les suggestions reçues lors des neuf réunions citoyennes seront analysées ensemble et reprises dans un nouveau règlement de roulage. Il y aura des visites sur chaque lieu stratégique en collaboration avec la Zone de Police, le Ministère de l'Équipement et des Transports.

- Contrôle Zone de Police inexistant à la Place d'Anseroeul.

La police ne peut être présente partout en même temps. De plus, les radars ne sont pas opérationnels à certains emplacements.

- Chicanes non visibles.

L'achat de catadioptrés à placer sur les chicanes est prévu ainsi que des panneaux signalant par un message si vous avez ou non la priorité.

Le bourgmestre signale que ces réunions sont justement réalisées pour améliorer la situation existante. Les citoyens sont plus aptes à percevoir les lacunes existantes étant plus proches du terrain que les politiciens.

- Excès de vitesse au Chemin du Moulin.

L'excès de vitesse est très présent au Chemin du Moulin, il est un réel danger pour les personnes domiciliées dans cette rue, ainsi que pour les usagers de la voirie.

La société « Le Moulin qui chante » propose régulièrement des promenades à cheval ou en poney aux enfants de 2,5 ans à 7 ans. Les enfants sont sécurisés au maximum par des gilets fluos, une attention stricte de la part du responsable. Malgré tout la gérante signale le réel danger de cette route, le manque de sécurité sur cet accès, la visibilité très restreinte, la vitesse excessive en fait une voirie très très dangereuse.

Ce tronçon sera pris en considération lors de la modification du règlement de circulation. Des panneaux de danger pourraient être placés rapidement.

- Problème de place au parking ballodrome Anseroeul

Lors de manifestations diverses ou en cas de messes d'enterrement le parking du ballodrome est saturé.

Prévoir si possible un aménagement du terrain communal pour que le personnel de l'école puisse s'y parquer et libérer de la place.

- Visibilité habitations Rue Marais du Pré

Possibilité de mettre des panneaux de rue avec numérotage pour que les véhicules ne se perdent vers l'accès partant de la Route Provinciale.

- Problèmes des quads

Les cavaliers prennent des sentiers balisés mais ne sont plus praticables pour ce type de randonnée étant donné qu'à certains endroits les voiries sont recouvertes de pierres, cailloux et il existe également de nombreux trous assez profonds provoqués par des engins motorisés.



Le Bourgmestre,

Bourdeaud Huy J.P.
BOURDEAUD HUY J.P.